

RSE

Responsabilité Sociétale des Entreprises

**RAPPORT
2024**

MACSF SGAM

Société de Groupe d'Assurance Mutuelle

Entreprise régie par le Code des Assurances

Siège social : Cours du Triangle
10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX

Adresse postale : 10 cours du Triangle de l'Arche
92919 LA DEFENSE CEDEX

SIREN n° 488 324 617 - SIRET n° 488 324 617 00015

Ensemble, prenons soin de demain



SOMMAIRE



ÉDITO

Stéphane Dessirier,
directeur général du groupe MACSF

L'année 2024 s'achève sur un constat sans appel : jamais l'urgence climatique et la crise du système de santé n'ont été aussi palpables. Le rapport mondial sur le climat de Copernicus 2024 publié en janvier 2025 confirme que l'année dernière a été la plus chaude jamais enregistrée, avec pour la première fois une température moyenne annuelle supérieure à 1,5°C à la température moyenne de l'ère pré-industrielle. Dans le même temps, les tensions hospitalières se sont intensifiées en France, avec une pénurie de soignants qui fragilise toujours plus notre système de santé.

La MACSF, en tant que groupe mutualiste et premier assureur des professionnels de santé, se doit d'être à la hauteur de ces défis. Notre politique RSE, dont vous pourrez lire les applications concrètes dans ce rapport, repose sur deux piliers fondamentaux qui résonnent plus que jamais avec l'actualité : la lutte contre le dérèglement climatique, d'une part, et l'amélioration du monde de la santé, d'autre part.

Un acteur responsable face à l'urgence climatique

Le dérèglement climatique n'est plus une hypothèse, mais une réalité avec là aussi des conséquences sur la santé des populations. En tant qu'acteur économique responsable, nous avons poursuivi nos efforts pour investir massivement dans des projets à impact positif. À fin 2024, nous avons ainsi consacré 4 milliards d'euros à la transition écologique grâce à une politique financière durable, volontariste et ambitieuse.

Un acteur engagé dans la transformation du monde de la santé

La crise de l'hôpital, les tensions sur la démographie médicale face aux besoins croissants liés au vieillissement de la population exigent des réponses fortes. Conscients de ces enjeux, nous avons, conformément à notre raison d'être, intensifié nos actions pour soutenir le monde de la santé. Avec un total de 2 milliards d'euros d'investissements dédiés à l'amélioration du système de soins, nous avons ainsi poursuivi notre soutien au monde de la santé. Innovations en e-santé, participation à la création de centres de santé en zones sous-dotées, initiatives visant à mieux accompagner les soignants, prévention des risques professionnels, formations, soutien psychologique... L'ensemble des actions que nous menons sont éminemment concrètes et ont un impact direct sur notre écosystème et, plus largement, sur la société.

Dans un monde en pleine mutation, la MACSF, au cœur de la santé, réaffirme son engagement : celui d'un acteur mutualiste qui allie performance économique et responsabilité sociale. Avec nos sociétaires, nos collaborateurs et nos partenaires, nous continuerons à agir avec détermination, convaincus que c'est ensemble, aux côtés de nos sociétaires, que nous relèverons ces défis cruciaux.



MODÈLE D'AFFAIRES

IMPACTER POSITIVEMENT LE MONDE DE LA SANTÉ

NOS DÉFIS



NOS MISSIONS

ASSUREUR

Créer des solutions d'assurance adaptées aux besoins des professionnels de santé, pour leur permettre d'exercer sereinement

Accompagner et conseiller nos sociétaires en matière de gestion des risques dans le but d'agir en faveur de la prévention des accidents médicaux et de la sécurité des soins

Garantir la protection de nos sociétaires tout en encourageant les comportements vertueux et durables

EMPLOYEUR

Imprégner le quotidien des collaborateurs pour que la responsabilité sociétale de notre entreprise devienne un réflexe

Prévenir pour assurer le bien-être des collaborateurs

Développer une stratégie humaine au service du groupe et de ses sociétaires

INVESTISSEUR

Investir de façon responsable, pour servir nos engagements

Assurer le verdissement de notre politique d'investissement

Soutenir l'innovation médicale en participant à l'émergence de start-up

Participer à financer l'économie réelle

ACTEUR DU MONDE DE LA SANTÉ

Accompagner les évolutions en santé et soutenir l'innovation médicale

Soutenir la qualité de vie et les conditions de travail

Participer à la formation pour un exercice serein et sécurisé

Préserver un service médical sur le territoire

NOS ATOUS

1,2 million de sociétaires

2,36 millions de contrats

37,7 milliards d'€ d'encours global

L'engagement de nos **1725** collaborateurs MACSF

Une **mutuelle** gouvernée par des administrateurs tous professionnels de santé

Des conseillers salariés et non commissionnés

70 agences commerciales et **5** centres de relation client

Une grande solidité financière

NOTRE CRÉATION DE VALEUR

3,04 milliards d'€ de chiffre d'affaires

300,2 millions d'€ de résultat

2,1 milliards d'€ de collecte en assurance vie

3,10% de taux de rendement* épargne retraite

200 recrutements

95 338 nouveaux sociétaires

146 900 sinistres ouverts**

319% de ratio de solvabilité

*Net de frais.
**Hors sinistres en santé.

LE GROUPE MACSF

UNE MUTUELLE D'ASSURANCE ENGAGÉE

Depuis plus de cent ans, le groupe MACSF accompagne les professionnels de santé dans leur exercice et dans tous leurs projets de vie, leur offrant, au travers de produits et services d'assurance, les conditions de vivre et d'exercer dans la sérénité.

Le « prendre soin » au cœur de son ADN

L'ADN du groupe est d'accompagner les professionnels de santé dans leur activité mais également de contribuer à l'intérêt commun. Cette mission de « prendre soin » est au cœur même du métier des soignants. Par conséquent, le groupe partage depuis sa création l'objectif de contribuer à construire une société meilleure et à agir sur les enjeux qui sont aujourd'hui contenus dans le sens même de RSE.

La raison d'être : un cadre à la politique RSE

Affirmant, au travers de sa raison d'être, sa place et son rôle dans l'écosystème de la santé, la MACSF embarque l'ensemble de ses parties prenantes, au premier rang desquelles ses sociétaires et ses collaborateurs, dans un grand dessein : l'amélioration de la santé.

Sa raison d'être : Aux côtés de ses sociétaires, le groupe MACSF œuvre durablement à l'amélioration de la santé en leur donnant les moyens d'exercer sereinement et en soutenant l'innovation médicale.

Cette vision, issue de travaux menés au sein des instances dirigeantes du groupe, offre un cadre à sa politique RSE. Toutes les décisions, tous les projets du groupe sont considérés à l'aune de cet objectif.

Fin 2024, le Manifeste de la MACSF évolue en se concentrant sur cinq preuves prioritaires

La raison d'être se traduit par un positionnement de marque, en cohérence avec l'identité du groupe et sa signature :

Ensemble, prenons soin de demain

Acteur du monde de la santé

Mutuelle d'assurance créée par et pour les professionnels de santé, la MACSF assure la vie privée et professionnelle de plus d'un million de soignants. Elle développe des produits d'assurance et des garanties spécifiques pour les professionnels de santé, adaptés à chaque profession, mode d'exercice et type de pratiques depuis leurs études jusqu'à leur retraite. Ses travaux sur le risque médical et ses services d'accompagnement des professionnels tant dans leur installation que dans leur exercice en font un acteur incontournable et reconnu du monde de la santé à la fois expert et facilitateur.



Acteur mutualiste

Le groupe MACSF est un assureur mutualiste, c'est-à-dire qu'il appartient à ses clients-sociétaires et n'a pas d'actionnaires à rémunérer. Il est présidé et gouverné, depuis sa création, par des administrateurs tous issus des professions médicales et paramédicales. Chaque année, les sociétaires sont appelés à voter sur les résolutions proposées par le conseil d'administration lors d'assemblées générales. Cette gouvernance engage les clients-sociétaires et leur garantit que les problématiques rencontrées par les professionnels de santé sont connues et prises en compte par ceux qui les gouvernent. Les décisions sont prises avec une vision long terme dans l'intérêt des sociétaires et plus largement des citoyens.

oui.
nous avons investi à fin 2024
2 milliards d'euros pour
soutenir le monde de la santé et l'innovation médicale
et 4 milliards d'euros dans
la lutte contre le dérèglement climatique,
en tant que 1^{er} assureur des professionnels de la santé
nous avons la plus grande expérience
pour vous protéger aussi dans vos nouvelles pratiques,
avec des collaborateurs 100% localisés en France,
nous sommes plus proches de vous,
sans actionnaires et avec des conseillers non commissionnés,
seul votre intérêt compte.

1725
collaborateurs
partout en France

L'ensemble des 1725 collaborateurs du groupe MACSF exerce son activité en France, au sein de 70 agences, 5 centres de relation client ou encore du siège social basé à La Défense. Au service des professionnels de santé et dans leur seul intérêt, le réseau commercial n'est pas commissionné.



Partenariat Voile : Isabelle Joschke boucle son tour du monde sur le Vendée Globe 2024

La MACSF est engagée depuis 2019 dans un partenariat nautique avec la skipper Isabelle Joschke. Le 4 février 2025, Isabelle Joschke a bouclé son Vendée Globe sur l'IMOCA MACSF. Après 85 jours d'une navigation intense et exigeante, Isabelle a décroché la 19^{ème} place.

Ce projet voile est partagé avec les collaborateurs et sociétaires qui ont pu venir sur le village du Vendée Globe et suivre les aventures de notre navigatrice.

Isabelle Joschke est très attachée à la question de la mixité dans la société, elle a ainsi créé l'association « Horizon Mixité » en 2012. Son engagement a trouvé un écho particulier auprès du groupe MACSF qui soutient diverses actions pour rendre la voile plus accessible aux femmes, notamment en permettant à des soignantes de réaliser leurs ambitions sportives à l'occasion de la régata annuelle du Spi Ouest-France.

PARTICIPER À L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE SANTÉ

En 2024, le groupe MACSF affiche son engagement pour le monde de la santé avec une campagne de communication centrée sur les preuves. Il a ainsi investi 2 milliards d'euros pour soutenir le monde de la santé.

Optimiser la pratique professionnelle



«Au-delà de notre métier d'assureur, nous prouvons par des chiffres et des actions concrètes notre volonté d'impacter positivement le monde de la santé. C'est ce qui nourrit notre valeur de marque et nous différencie» souligne Emmanuel Renoux, directeur RSE du groupe MACSF.



Prévenir les risques du système de santé

La Prévention Médicale est une association loi 1901 fondée par le groupe MACSF en 2004. Elle a pour vocation de prévenir les risques identifiés dans les parcours de soins. Elle mène des actions de sensibilisation et d'information sur les événements indésirables connus, réalise des actions de formation continue sur les pratiques de fiabilité en santé, promeut et soutient les démarches qualité engagées par les professionnels de santé.

Des projets en faveur de la sécurité des soins récompensés

Chaque année, la Prévention Médicale lance un appel à candidature visant à récompenser les professionnels de santé qui s'investissent, par des initiatives innovantes, dans la prévention des risques et la sécurité des soins. En 2024, la Prévention Médicale a récompensé plusieurs projets pour leurs initiatives concrètes et innovantes en matière de prévention des risques.



La remise du Grand Prix de La Prévention Médicale s'est déroulée à l'occasion du congrès de l'association organisé le 28 mars 2025 sur le thème des déserts médicaux et des risques liés aux difficultés d'accessibilité aux soins.

1^{er} Prix 2024 KSMOR

David Pasteau et l'UNAIBODE (Union nationale des associations d'infirmières de bloc opératoire diplômées d'Etat) reçoivent le 1^{er} Prix de La Prévention Médicale pour KSMOR, une méthode de management des risques qui permet d'une part de piloter, au quotidien et à moyen terme, l'autonomie des infirmières de bloc notamment lors de l'intégration, et d'autre part, de maîtriser la qualité et les dysfonctionnements.

Concrètement, cette méthode repose sur deux types de questionnaires, élaborés et testés pendant deux ans par des groupes de travail de l'UNAIBODE. Un premier questionnaire de «tronc commun», concerne plus de 200 pratiques qu'une infirmière de bloc doit maîtriser au bloc opératoire afin de garantir la sécurité du patient et de ses collègues. Un second questionnaire «par spécialité chirurgicale» présente les pratiques indispensables dans chacune des spécialités chirurgicales.

2^{ème} Prix 2024 EPOCA

Elise Cabannes, médecin, et Mariana Fernandes, infirmière anesthésiste, reçoivent le 2^{ème} Prix de La Prévention Médicale pour EPOCA. Cette entreprise médico-technologique qu'elles ont fondée en 2019, a créé une plateforme de télésurveillance à domicile de personnes âgées polypathologiques. Son objectif est de répondre à la fois au défi du vieillissement de la population et de la désertification médicale, en alliant une approche technologique et humaine.

Basée sur l'intelligence artificielle et le big data, EPOCA vise à faciliter le parcours de soins et à réduire les inégalités, en permettant le maintien au domicile des patients âgés dans de bonnes conditions, tout en limitant le recours à l'hospitalisation et le passage aux urgences. Plus de 4 000 patients ont bénéficié du suivi par cette plateforme depuis son lancement.

3^{ème} Prix 2024 La fresque des erreurs

Leïla Assaghir, docteur vétérinaire et formatrice en sécurité des soins, est récompensée pour la création de «La fresque des erreurs», un jeu de cartes pour parler librement des erreurs en médecine vétérinaire et renforcer la culture de sécurité des soins.

Après avoir initialement créé un plateau de jeu, le Dr Leïla Assaghir s'est appuyée sur les 300 retours d'expérience d'utilisateurs du jeu pour faire évoluer son concept. La fresque est devenue un jeu de 175 cartes, rebaptisée «Toutourisk», avec des règles plus ludiques et plus simples pour qu'il puisse être joué sans la présence d'un formateur. Le jeu permet à la fois d'aborder les situations d'erreurs et d'accidents médicaux, des biais cognitifs, des menaces qui peuvent altérer la sécurité des soins et des méthodes qui peuvent la fiabiliser.

PARTICIPER À L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE SANTÉ

Des formations en matière de prévention des risques

La prévention Médicale a pour objet la prévention des risques du système de santé. Ayant obtenu l'agrément DPC (développement professionnel continu) et la certification Qualiopi, elle propose des actions de formations aux structures de soins et aux professionnels de santé. Réduire les risques d'accidents médicaux est en effet un enjeu majeur pour la société. Patients et soignants subissent tous les deux les dommages des événements indésirables graves.

Voici deux formations proposées par la Prévention Médicale :

L'e-learning IMAGES pour mieux identifier, déclarer et gérer les événements indésirables graves

IMAGES (Identification, Méthodes, Analyse et Gestion des Événements indésirables graves associés aux Soins) est un outil ludique et innovant destiné aux professionnels de santé exerçant en cabinet ou en établissement. L'objectif de ce module de formation est de savoir mieux identifier, déclarer et gérer les événements indésirables graves (EIG) associés aux soins. Cette formation est proposée en e-learning à tous les professionnels de santé, quels que soient leur statut et leur mode d'exercice.

L'e-learning sur l'identitovigilance, pour fiabiliser l'identification de la personne soignée tout au long de son parcours de soins

L'objectif de cette formation est de comprendre la nécessité d'une identité fiabilisée pour sécuriser le parcours patient et de s'approprier les nouveaux attendus nécessaires à une identité qualifiée (Référentiel National d'Identitovigilance). L'identitovigilance est l'organisation mise en œuvre pour fiabiliser l'identification de la personne soignée tout au long de son parcours de soins. Ce module de formation permet de s'approprier les règles de bonne pratique en matière d'identification primaire et secondaire.

Cet e-learning est destiné à l'ensemble des acteurs de santé intervenant dans la prise en charge d'un patient : paramédical, médical, médico-technique, administratif.

Des newsletters sur la pratique médicale

Les newsletters permettent de suivre toute l'actualité scientifique en matière de prévention médicale. Elles sont adressées à un rythme mensuel aux médecins, chirurgiens-dentistes, infirmiers, sage-femmes et vétérinaires. Elles sont rédigées par des experts en gestion des risques.

Elles sont composées de :

- Cas cliniques présentés par métier et par spécialité : l'objectif est d'aider les professionnels de santé à identifier les causes à l'origine d'accidents réels selon une grille d'analyse des barrières de prévention, accompagnée dans certains cas du rapport d'expertise et de la décision de justice rendue in fine.
- D'articles d'actualité concernant la qualité des soins et la sécurité du patient.
- D'analyses de la presse internationale sur le risque médical par le Professeur Amalberti, Docteur en psychologie des processus cognitifs, ancien conseiller HAS et Président de La Prévention Médicale.



Améliorer l'attractivité et la formation

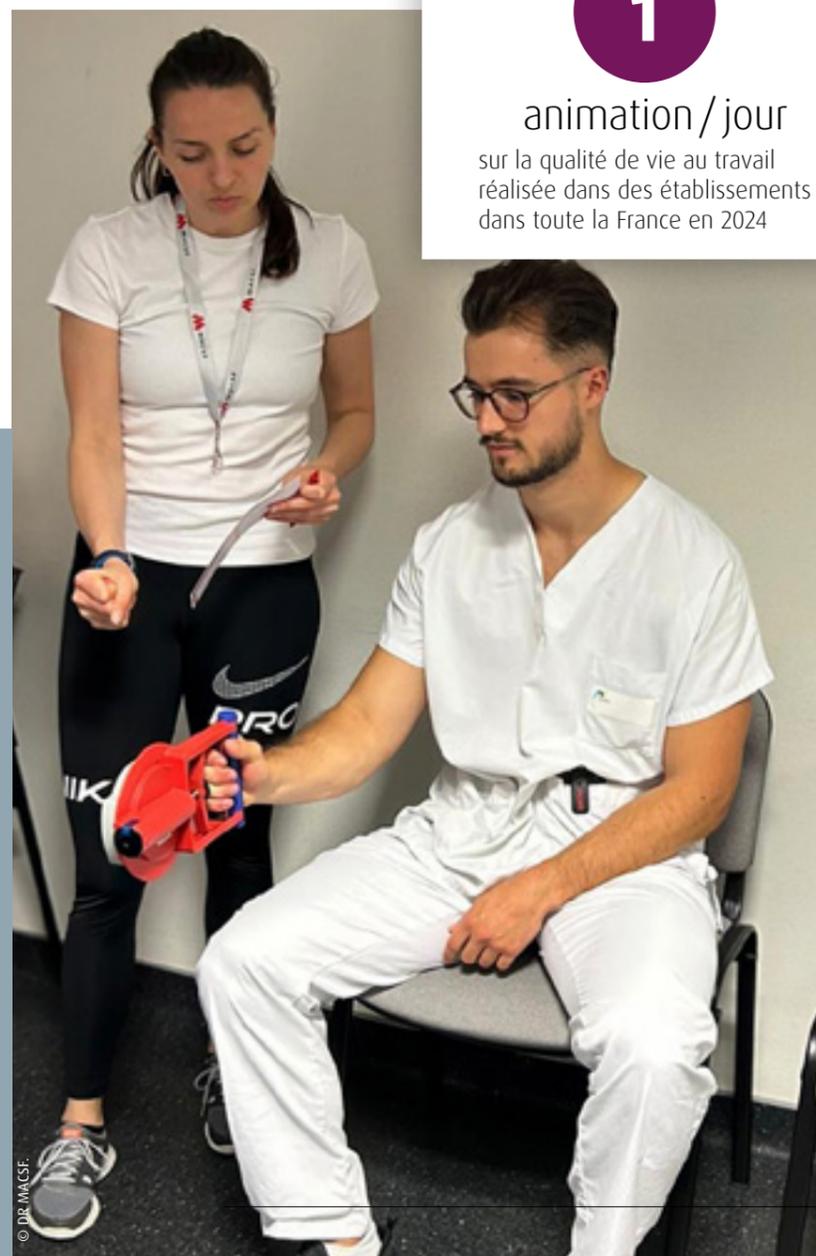
Un soutien à une meilleure qualité de vie au travail

L'ALAP (Association Médicale d'Assistance et de Prévoyance) et la MACSF agissent ensemble pour accompagner et soutenir les soignants en les aidant à améliorer leurs conditions de vie au travail. Des journées de sensibilisation et de formation ont été organisées tout au long de l'année et dans toute la France sur des sujets essentiels comme le Diagnostic forme, les troubles musculo-squelettiques, le travail de nuit, le sommeil, l'alimentation au travail, la gestion du stress, la charge mentale, la cohésion d'équipe, et aussi sur la communication non violente.

1

animation/jour

sur la qualité de vie au travail réalisée dans des établissements dans toute la France en 2024



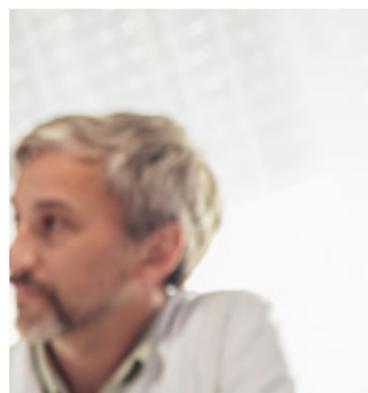
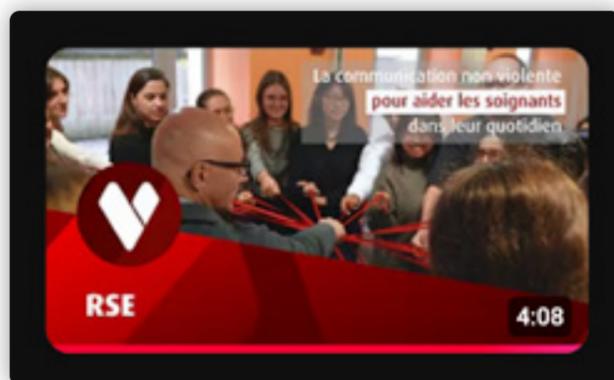
La MACSF a participé à la démarche d'amélioration des conditions de travail des soignants initié par Vivalto Santé dans le cadre d'un parcours managers soignants. Quatre modules de e-learning ont été mis en place avec des univers interactifs et immersifs, un apprentissage par la simulation et des mises en situation. Des classes virtuelles de co-développement ont été également organisées pour ancrer les pratiques avec des mises en situation vécues.

PARTICIPER À L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE SANTÉ

La Communication Non Violente pour aider les soignants dans leur quotidien

Les professionnels de santé sont confrontés au quotidien à des situations difficiles : annoncer un diagnostic difficile, communiquer avec un patient, une famille ou encore un collègue agressif. Les situations délicates sont le quotidien des soignants. La CNV permet de communiquer de façon positive et bienveillante tout en inspirant à nos interlocuteurs le désir d'en faire autant. C'est à la fois prendre soin des autres et de soi. La CNV permet d'avoir un discours clair, juste et précis en toute circonstance et avec tous les interlocuteurs du milieu médical : patients, familles, collègues, hiérarchie...

Animée par le Pr Alexandre Duguet, professeur de pneumologie et tabacologue à l'hôpital Pitié-Salpêtrière à Paris, la formation CNV a été adaptée pour les professionnels de santé et les situations concrètes qu'ils peuvent rencontrer. Cette formation donne aux participants des clés par des exercices pratiques. La MACSF soutient les initiatives des établissements hospitaliers qui souhaiteraient organiser des formations à la communication non violente. Cette formation est particulièrement adaptée aux internes pour avoir les clés d'un fonctionnement efficace et les bons réflexes dès le début de carrière. Certains cursus ont intégré la formation CNV de façon obligatoire.



Des programmes d'activité physique CAMI Sport & Cancer pour les soignants

La Fondation MACSF et la CAMI Sport & Cancer ont mis en place un partenariat depuis 2024 pour créer des programmes d'activité physique destinés aux soignants. Proposés dans plusieurs établissements, ils visent à les aider à lutter contre la fatigue et mieux gérer le stress lié à leur activité.

Grâce à ce partenariat, la CAMI met son savoir-faire à disposition pour adapter des programmes spécifiques au bénéfice de la santé des soignants. Les objectifs du programme portent sur une meilleure qualité de vie au travail : lutte contre la fatigue, meilleure gestion du stress et prévention de l'épuisement professionnel.



PARTICIPER À L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE SANTÉ

Ça ira mieux demain, le podcast qui explore les futurs de la santé

Comment les professionnels de santé travailleront-ils demain ? Comment les patients seront-ils soignés ? A quoi ressemblera le système de santé français en 2040 ? Ce sont les questions auxquelles répond Ça ira mieux demain, le nouveau podcast immersif proposé par le groupe MACSF, qui explore la santé du futur. Destiné aux professionnels de santé et à tous les curieux, les épisodes de ce podcast portent sur les enjeux de la santé dans une perspective de moyen-long terme. L'invité de chaque épisode fait voyager les auditeurs dans l'avenir de la santé au travers de son expertise sur les technologies de la santé, les épidémies, l'intelligence artificielle, le médicament, l'environnement, les données de santé, l'organisation des soins...

Ce podcast s'inscrit dans une démarche de sensibilisation sur les évolutions de la santé et d'anticipation des innovations technologiques, scientifiques et médicales.

« En tant qu'assureur des professionnels de santé, la MACSF travaille en permanence sur l'anticipation des évolutions du secteur. Et nous observons une formidable effervescence d'innovations, de projets et d'études. Il nous a paru important de faire connaître certains de ces travaux et de donner la parole à différents acteurs du monde de la santé : scientifiques, soignants, entrepreneurs, experts. En partageant leurs visions de l'avenir de la santé, ils ouvrent aussi des perspectives positives sur un secteur fortement éprouvé dans la période actuelle », déclare le Dr Thierry Houselstein, directeur médical du groupe MACSF.



MA GRANDE AVENTURE : le podcast qui partage les premières années des professionnels de santé

Suivez les parcours de Candice, Adrien, Inès, Pierre et d'autres professionnels de santé en devenir. Qu'ils soient sage-femme, infirmier, orthophoniste, kiné... ils partagent leurs premières années en témoignant sur leurs parcours, études, vies actives et se livrent sur leurs expériences, anecdotes et conseils de jeunes pros de santé.

Agir sur les parcours de santé sur le territoire

Un soutien à Médecins Solidaires pour lutter contre les déserts médicaux

Le groupe MACSF apporte son soutien à Médecins Solidaires, initiative citoyenne. Ce collectif de médecins généralistes a inventé le « temps partagé médical solidaire » : chaque semaine, un médecin généraliste vient relayer le précédent, redonnant ainsi un accès aux soins pour tous dans des territoires sous-dotés. Pour lutter contre la pénurie de médecins généralistes qui devient de plus en plus prégnante en zone rurale, le principe est simple : au lieu de demander beaucoup à peu de médecins, il s'agit de demander peu à beaucoup de médecins.

Médecins Solidaires a déjà ouvert 8 centres. Chacun est piloté par un(e) coordinateur(trice) au minimum, dont le rôle est de gérer la logistique du quotidien, le flux de patients, l'organisation interne du centre et l'accueil du médecin. Les médecins peuvent ainsi se consacrer pleinement à l'exercice médical.

Ouvert toute l'année du lundi au samedi, c'est le centre de santé Médecins Solidaires qui devient le « médecin traitant » des patients. « Pour les patients de Médecins Solidaires, nous ne sommes pas remplaçants, mais bien leur médecin traitant de la semaine. Les coordinatrices du centre sont formidables. Ici tout le monde partage des valeurs positives et tournées vers le soin » soulignent deux médecins venus de Bordeaux.

50 médecins sont nécessaires pour faire fonctionner 1 centre de santé de santé toute l'année. Aujourd'hui, le collectif compte 600 médecins et espère atteindre 2000 médecins d'ici début 2026. Le groupe MACSF apporte son soutien en développant la notoriété du projet auprès de ses sociétaires pour recruter des médecins volontaires. Plus de 100 généralistes sociétaires ont ainsi pris contact pour intégrer le collectif.



PARTICIPER À L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE SANTÉ

DocCity
Faciliter la santé

Le développement de maisons de santé pluridisciplinaires avec DocCity

La MACSF a renforcé son portefeuille dans l'immobilier de santé en investissant dans DocCity, des maisons de santé pluridisciplinaires. DocCity propose aux praticiens des espaces santé clé en main pensés par et pour des médecins, avec des cabinets de consultation et accueils spacieux, digitalisés et lumineux qui facilitent la pratique des professionnels de santé.

Les pôles de consultation DocCity sont conçus de façon à favoriser la collaboration entre les professionnels de santé au sein du site mais aussi avec les hôpitaux ou cliniques à proximité. Ces immeubles médicaux sont implantés au sein de grandes agglomérations françaises. Les premières implantations sont situées à Fréjus, Narbonne, Suresnes, Toulon et Marseille. DocCity envisage la construction et la gestion de 30 sites d'ici 2029. Ils sont destinés à accueillir des médecins libéraux, des instituts médicaux ainsi que des entreprises innovantes de santé.

Maintenir la production de médicaments d'intérêt thérapeutique majeur avec Mitem Pharma



En plus des Laboratoires Delbert Pharma, spécialisés dans l'acquisition et le maintien sur le marché de médicaments d'intérêt thérapeutique majeur qui connaissent des ruptures d'approvisionnement, le groupe MACSF soutient MITEM PHARMA.

MITEM PHARMA est un laboratoire pharmaceutique de nouvelle génération dont la mission est de maintenir et de rajeunir la gamme de traitements disponibles pour les maladies graves. MITEM PHARMA identifie les besoins thérapeutiques, améliore les médicaments existants en sécurisant leur approvisionnement et leur disponibilité sur le marché et développe de nouveaux produits pour assurer la disponibilité du meilleur traitement possible pour une thérapie ciblée. Les médicaments d'intérêt thérapeutique majeur sont en effet vitaux pour certains malades, notamment ceux atteints de maladies rares.

Didactic, des consommables médicaux pour la gestion du risque infectieux



Le groupe MACSF soutient Didactic, un acteur majeur pour la prévention du risque infectieux en produisant des gants médicaux et des produits d'hygiène médicale. Didactic contribue à limiter la propagation des infections nosocomiales tout en simplifiant et protégeant la vie des soignants pour le bien-être des patients. Avec ses 850 références, Didactic fournit près de 4000 clients, principalement des hôpitaux publics, ainsi que des établissements de santé privés et des revendeurs.

Le marché de la gestion du risque infectieux a été mis en évidence par la crise sanitaire démontrant l'importance de sécuriser les approvisionnements et de relocaliser, en lien avec les enjeux de souveraineté industrielle. Didactic participe à la relocalisation de la production en France. Une première étape a été réalisée avec la participation à un projet de relocalisation de la fabrication de gants d'examen en France. Un second projet incarne cette stratégie pour construire la première usine de perfuseurs Made in France.

La MACSF a participé aux Assises de l'accès aux soins

Les Assises nationales de l'accès aux soins ont eu lieu à Vendôme dans le Loir-et-Cher en juin 2024. Cette journée d'échanges entre collectivités territoriales, professionnels de santé, étudiants en médecine et entreprises de la santé avait pour objectif de partager et développer des solutions pour un meilleur accès aux soins. Emmanuel Renoux, directeur RSE du groupe MACSF, est intervenu à la table ronde « Faire un pas de côté : ils innovent pour la santé ».

L'accès aux soins est une préoccupation majeure dans un contexte où le nombre de médecins en exercice diminue et où des disparités existent entre les régions. Les territoires mettent en place des dispositifs pour attirer des professionnels de santé : aides à l'installation, maisons de santé pluri professionnels, bourses pour les étudiants en médecine, salariat de médecins en sont des exemples. Les Assises nationales ont permis de partager les dispositifs mis en œuvre en région pour trouver des solutions concrètes applicables en local.

Attirer les médecins est un sujet clé quel que soit le mode d'exercice ou les professions pour les territoires. En tant qu'assureur de toutes les professions médicales et de tous statuts, le groupe MACSF a un rôle de facilitateur à jouer par ses relations avec tous les acteurs de la santé, par son soutien à l'innovation médicale, par ses investissements au service de l'accès aux soins.

« Ces assises ont montré la richesse des solutions existantes, la coopération étroite entre professionnels de santé, collectivités territoriales et entreprises de la santé pour un objectif : permettre à l'ensemble de nos concitoyens d'accéder aux soins dans un cadre sécurisé » souligne Emmanuel Renoux, lauréat 2024 du top 500 « Ils font bouger la France », symbole de l'engagement et de l'ensemble des actions menées par le groupe MACSF et ses collaborateurs.

PARTICIPER À L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE SANTÉ



Faire de l'innovation en santé un accélérateur d'efficacité

Le groupe MACSF a fait le choix, depuis plusieurs années, de renforcer son rôle d'acteur majeur du monde de la santé en soutenant l'innovation médicale. Le groupe est entré depuis 2018 au capital de 18 start-up qui impactent l'exercice des professionnels de santé.

La politique du groupe MACSF vis-à-vis des start-up est à la fois sélective et prudente. Le groupe investit dans des entreprises qui touchent à l'exercice des professionnels de santé, soit dans le cadre de l'organisation du parcours de soins, soit de la gestion du temps médical ou encore de l'augmentation des soins par l'intervention de l'intelligence artificielle.

Une prescription médicamenteuse sécurisée avec Synapse Medicine



Le groupe MACSF soutient depuis 2020 Synapse Medicine, une plateforme dédiée aux professionnels de santé qui permet de sécuriser les prescriptions en utilisant l'intelligence artificielle. L'entreprise développe des modules logiciels d'aide à la décision à destination des éditeurs de logiciels. Une fois intégrés dans les solutions utilisées par les professionnels de santé, ces modules permettent un gain de temps significatif tout en renforçant la sécurité médicale. Ils réduisent notamment les prescriptions inappropriées et les risques liés aux médicaments, contribuant ainsi à une meilleure prise en charge des patients.

Un nouveau module d'IA, Copilote Recos, permet de manière inédite d'apporter au médecin un plan de suivi post-consultation adapté au patient : bilan sanguin, examens d'imagerie, paramètres biologiques à surveiller, etc. Aujourd'hui utilisée par des dizaines de milliers de professionnels de santé et de patients en ville comme à l'hôpital, en collaboration avec les plus grands CHU français, la plateforme a fait ses preuves.



Une meilleure transmission médicale avec Lifen

Le groupe MACSF a investi dans Lifen, une plateforme de coordination médicale pour les établissements de santé et les praticiens libéraux. Lifen a développé deux solutions complémentaires pour créer un écosystème de soins plus fiable et efficace, où l'information médicale circule de manière fluide et sécurisée entre tous les acteurs du parcours de soins.

Lifen Documents transforme la communication médicale en résolvant un problème fondamental : la coordination difficile entre l'hôpital et la ville, où les comptes rendus médicaux étaient dispersés dans des centaines de logiciels différents. Cette solution d'envoi multicanal fonctionne comme une « prise universelle », permettant à tout professionnel de santé de transmettre de manière sécurisée ses documents. Cette digitalisation permet non seulement de réduire le temps administratif mais surtout d'assurer que chaque professionnel de santé dispose des bonnes informations au bon moment.

Lifen Intégration sécurise l'autre versant du parcours de soins : recevoir, reconnaître et classer automatiquement les documents provenant de différentes sources dans le Dossier Patient Informatisé (DPI). Traditionnellement manuel, ce processus comportait des risques d'erreurs d'identité et de classement.

Parallèlement, cette transmission de données médicales « de vie réelle » peut avoir une autre utilité, notamment en soutien à la recherche médicale ; Lifen a annoncé un partenariat avec Heva souligne le Dr Thierry Houselstein, directeur médical MACSF : « La tendance se confirme. Les start-ups en santé contribuent activement à la recherche clinique ! Utiliser les données hospitalières - en respectant la réglementation - afin d'accompagner la recherche clinique à partir de données de vie réelle est de plus en plus fréquent et pertinent. En témoigne le récent partenariat signé entre Lifen et Heva, visant à accélérer la recherche en cancérologie. »



RDS, la télésurveillance qui accélère la sortie d'hospitalisation



Le groupe MACSF soutient RDS, société spécialisée dans les dispositifs médicaux connectés, développe un patch connecté permettant de surveiller les paramètres physiologiques des patients. En permettant un retour à domicile plus précoce, la start-up améliore la qualité de vie des patients en post-opératoire, tout en favorisant l'efficacité des soins et la durabilité des systèmes de santé.

RDS est une start-up spécialisée dans les dispositifs médicaux innovants pour la surveillance des paramètres vitaux. Son produit phare, MultiSense®, a été développé pour remplacer les moniteurs hospitaliers traditionnels par une solution compacte et portable, conçue pour s'adapter aux besoins des patients plutôt qu'aux contraintes des environnements hospitaliers.

Doté de cinq capteurs, le patch est appliqué dans le dos du patient afin de mesurer en continu une dizaine de paramètres, comme la fréquence cardiaque, respiratoire et la saturation en oxygène. Une solution multiparamétrique pour surveiller en continu les paramètres physiologiques des patients à l'hôpital ou à domicile.

LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Les événements climatiques ont des impacts concrets (inondations, sécheresse, tempêtes...) à la fois plus nombreux et plus intenses. Le monde de la santé au sens large est lui aussi concerné : le réchauffement climatique a de nombreux impacts sur la santé humaine et par conséquent sur les soignants.

En tant qu'assureur et investisseur, la MACSF adapte ses modèles et soutient la transition énergétique en finançant des projets responsables.



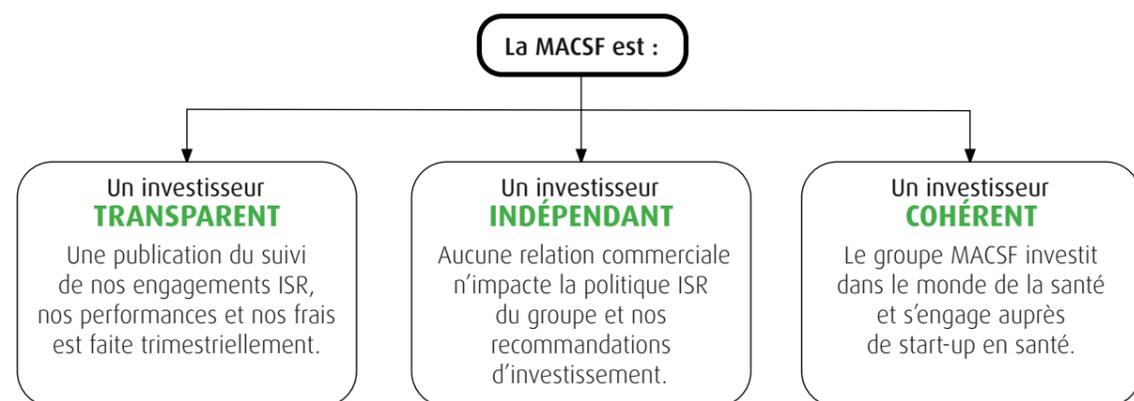
« Pour soutenir les entreprises et les Etats qui investissent dans la transition énergétique, le groupe MACSF détient plus de 4 milliards d'obligations vertes dont les investissements sont fléchés sur des projets environnementaux ou liés au changement climatique ».

Éric Dubos,
directeur financier du groupe MACSF

Investir de façon engagée

Mener une politique volontariste d'investissement responsable

Le groupe MACSF renforce ses politiques financières



Attentif à l'importance des risques impactant le changement climatique, le groupe MACSF fait de la transition énergétique et du climat une des priorités de sa stratégie d'investissement.

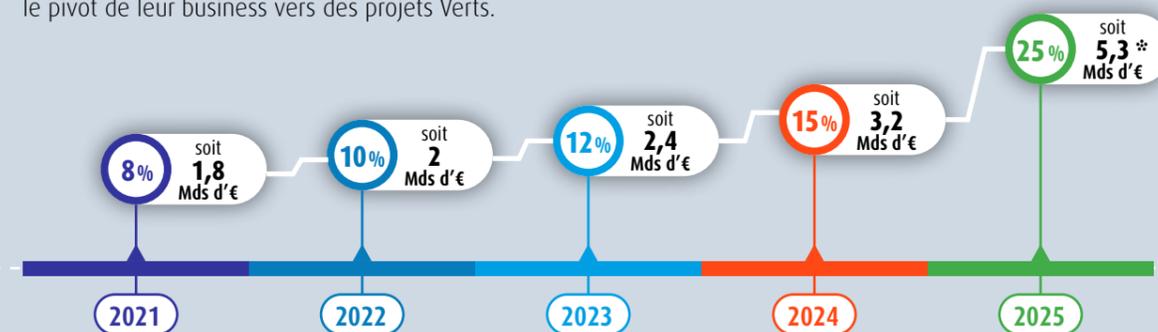
Dans le cadre du respect de ses valeurs mutualistes, le groupe MACSF a décidé d'agir en excluant certaines entreprises de ses nouveaux investissements. Les critères d'exclusion sont les suivants :

- Entreprises issues du secteur du tabac,
- Entreprises du secteur de la défense,
- Entreprises et États ayant des controverses environnementales, sociales ou de gouvernance élevées.
- Entreprises ayant des activités dans les énergies fossiles (charbon, pétrole et gaz).



Un engagement d'atteindre 25 % d'obligations responsables

En 2025, le groupe MACSF s'engage à détenir 25 % d'obligations responsables au sein de la poche obligataire dont au moins 80 % en obligations vertes. Les investissements responsables contribuent positivement à la réalisation d'au moins un des ODD et peuvent prendre les formes suivantes : obligations vertes, obligations sociales, obligations avec des objectifs «verts» contraignants ou obligations qui accompagnent la transition énergétique. Ainsi par exemple, ces obligations servent à financer la recherche et le développement des moyens de transport plus écologiques, ou encore le financement du secteur de l'énergie afin d'accompagner les entreprises dans le pivot de leur business vers des projets Verts.



* Montant calculé avec les données au 31/12/2024.

LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Proposer une offre d'épargne et de retraite responsable

L'épargne responsable vise à concilier la recherche de performance financière tout en intégrant d'autres critères, environnementaux, sociaux ou de gouvernance, dans le but de générer un impact positif pour la société.

Une nouvelle unité de compte non cotée dans l'assurance vie MACSF : Andera Dette Privée

En application de la loi industrie verte et dans sa logique de diversification et sélectivité, la MACSF propose à partir du 24 octobre 2024 un nouvel investissement sur le marché de la dette privée, créé en exclusivité pour ses sociétaires : Andera Dette Privée. Il s'agit d'un support investi en dette privée sur le marché du financement non coté qui favorise le soutien à l'économie réelle.

Le portefeuille, diversifié, a pour objectif d'être investi chaque année dans 6 à 10 entreprises de toutes tailles - allant des petites et moyennes entreprises (PME) aux entreprises de taille intermédiaire (ETI). Les entreprises sélectionnées se situent essentiellement en France et dans les pays limitrophes, prioritairement dans trois secteurs : santé (pour 25 %), logiciels (pour 25 %) et services BtoB (pour 25 %). Il s'agit d'entreprises performantes avec un modèle économique solide et un engagement dans la voie de la décarbonation, pour lesquelles les équipes de management cherchent des solutions de financement afin d'accompagner la croissance tout en conservant le contrôle.



MACSF ÉPARGNE ET RETRAITE andera PARTENERS

QUAND LA DETTE PRIVÉE APORTE UNE *Nouvelle dimension* AUX ENTREPRISES ET À VOTRE ÉPARGNE

ANDERA DETTE PRIVÉE

« Cette nouvelle unité de compte est positive pour l'économie puisque cela va générer un investissement immédiat dans des PME et ETI françaises et européennes de plus de 110 millions d'euros dès les premiers jours ».

Guillaume Rosenwald, directeur général de MACSF Epargne Retraite

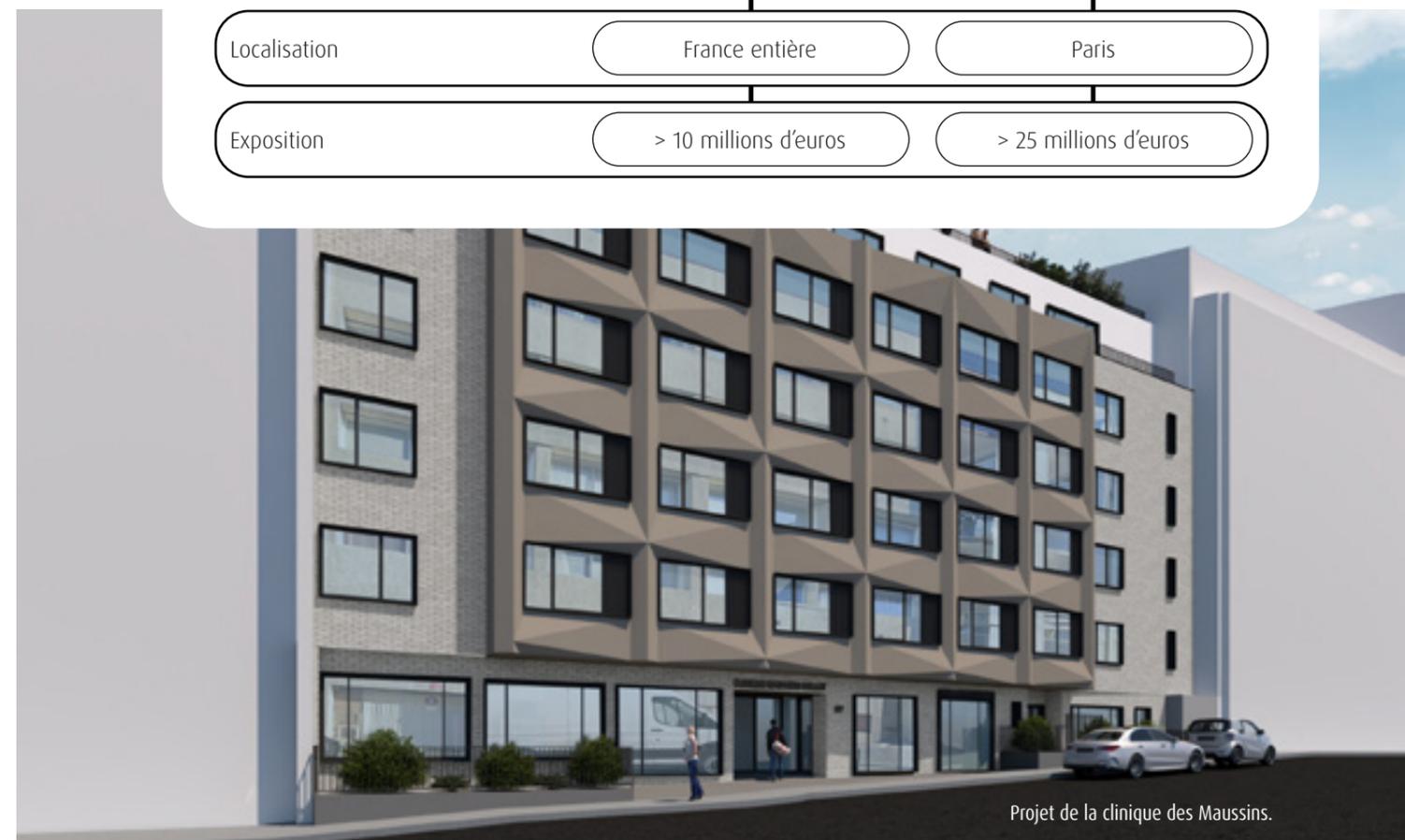
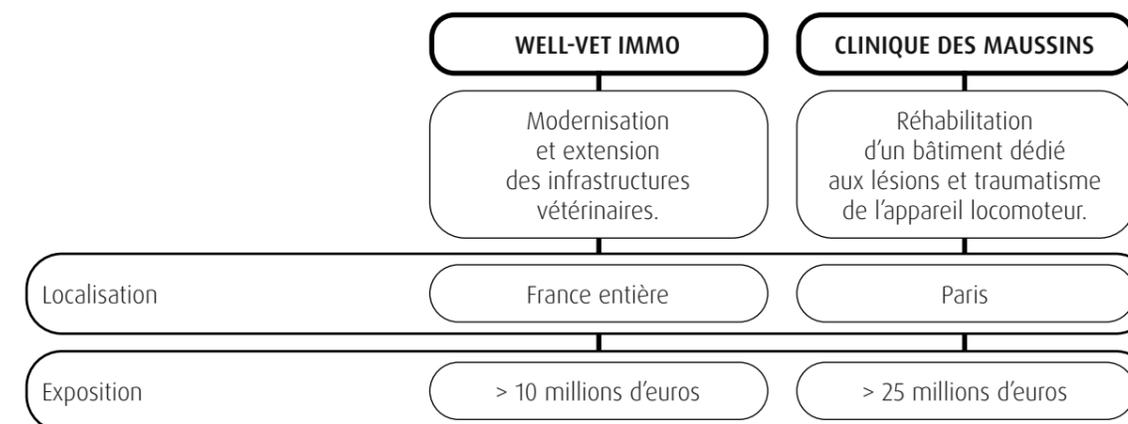
PUBLICITÉ

Le fonds Andera Dette Privée est classé article 8 dans la classification SFDR ce qui implique qu'il promeut des objectifs environnementaux et sociaux et qu'il peut écarter des investissements, dans certaines entreprises sur la base de critères extra-financiers.

Investir dans un immobilier de santé au service des soignants et des patients

Dans un contexte de transformation profonde des filières de soins, tant humaines qu'animales, l'environnement de travail des professionnels de santé est devenu un levier déterminant pour garantir la qualité des prises en charge et renforcer l'attractivité des métiers du soin. Améliorer les bâtiments dans lesquels ces professionnels exercent, tout en assurant un haut niveau de confort pour les patients, nécessite des modèles de financement adaptés, portés par des acteurs engagés dans une logique d'investissement durable.

Focus sur deux opérations engagées par la direction immobilière du groupe MACSF



LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Rénovation d'une clinique de santé humaine : co-investir pour moderniser

Dans un bâtiment dédié à une clinique pluridisciplinaire spécialisée dans les lésions et traumatismes de l'appareil locomoteur, une opération de rénovation énergétique et fonctionnelle a été engagée avec un financement partagé avec l'exploitant. Ce modèle de co-investissement permet de renforcer l'efficacité thermique du bâtiment, d'améliorer le confort des praticiens et d'optimiser l'accueil des patients. Cette approche pragmatique illustre la volonté d'agir concrètement sur les conditions de travail, tout en sécurisant les équilibres économiques de l'exploitation.

WELL-VET IMMO France : investir dans la santé animale

Dans le domaine vétérinaire, la modernisation passe également par des solutions immobilières innovantes. Le fonds WELL-VET IMMO France, premier fonds immobilier entièrement dédié à la santé animale, permet aux vétérinaires de se concentrer sur leur cœur de métier en externalisant la gestion de leurs locaux tout en bénéficiant de rénovations et d'extensions adaptées. Ce modèle a déjà permis d'accompagner la transformation de structures comme le Centre Hospitalier Vétérinaire Les Cordeliers à Meaux ou les cliniques EVOLIA et ALLIANCE VET en Île-de-France.

Un investissement responsable et créateur de valeur

Ces deux opérations démontrent qu'il est possible d'allier utilité sociale, efficacité des bâtiments et création de valeur. En soutenant l'amélioration de l'environnement de travail des professionnels de santé et en contribuant à la qualité des soins, ces investissements sont aussi porteurs d'attractivité économique à long terme. La MACSF s'affirme ainsi comme un acteur engagé d'un immobilier de santé plus durable, au service des soignants et de leurs patients.

Favoriser l'économie circulaire

Réparer plutôt que remplacer, un principe qui s'applique aussi dans le secteur de l'assurance. La MACSF encourage ainsi le réemploi dans ses contrats auto et la réparation pour les appareils électroménagers dans ses contrats multirisque habitation. En plus d'un coût moindre, la réparation est beaucoup plus rapide pour le sociétaire. C'est donc un cercle vertueux qui apporte aussi de la satisfaction client.

Favoriser les pièces de réemploi pour la réparation des voitures

Une pièce de réemploi (aussi connue sous l'acronyme PIEC - pièce issue de l'économie circulaire) est une pièce provenant d'un véhicule motorisé qui est destiné à la casse. Cette dernière a été vérifiée par des professionnels pour garantir le fait qu'elle puisse être réutilisée sur un véhicule à moteur en fonctionnement. À la différence d'une pièce détachée neuve, une pièce de réemploi est une pièce qui a déjà eu une première vie, et qui a été utilisée une première fois dans un véhicule. Elle a donc déjà servi, mais est toujours en état de fonctionner sur un autre véhicule.

Certaines pièces sont exclues du réemploi et ne peuvent être récupérées pour être réutilisées pour des questions de sécurité ou de performance. C'est le cas des pneus usagés, des ceintures de sécurité, des batteries endommagées ou encore des systèmes de sécurité comme les caméras de recul ou les capteurs de stationnement.

En France, l'utilisation de pièces de réemploi est encadrée par la loi depuis le 1^{er} janvier 2017. Le décret n° 2016-703 du 30 mai 2016, oblige les professionnels à informer les consommateurs lors du devis. Ce décret stipule également que ces pièces doivent répondre aux normes de sécurité et de qualité en vigueur, et qu'elles doivent être tracées pour garantir leur fiabilité.

Une plateforme de commande de pièces de réemploi

Les sociétaires du groupe MACSF ont accès, hors cadre sinistres, aux différentes plateformes en ligne mettant à disposition des pièces de réemploi (carrosserie et mécanique). Par ailleurs, la MACSF préconise les deux plateformes suivantes : [opisto.fr](https://www.opisto.fr) et [gpa26.com](https://www.gpa26.com).

Dans le cadre de la gestion d'un sinistre, l'expert et le réparateur disposent d'un système de chiffrage leur permettant, d'une part de préconiser de la pièce de réemploi, et d'autre part de vérifier la disponibilité et le coût. Le système de chiffrage effectue une recherche auprès de ces deux plateformes après avoir renseigné les informations d'identification du véhicule concerné.

EN 2024

À LA MACSF

12%

DES VÉHICULES RÉPARÉS ONT AU MOINS UNE PIÈCE DE RÉEMPLOI.



LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Favoriser la réparation

La réparation est favorisée dans le cadre d'un sinistre habitation tel qu'un cambriolage. Plutôt que de remplacer toute une menuiserie extérieure après un vol ou une tentative de vol, la réparation est effectuée sur place, lorsque cela est possible. 72% des dossiers ont été réparés lorsqu'une recommandation de réparation ou de remplacement était à envisager. Un vol est traumatisant pour le sociétaire, réparer est ainsi une solution rapide et simple qui évite des délais de commande plus longs.

En termes de diminution des déchets, plus de 12 tonnes de déchets sont économisées. Il s'agit d'une estimation sur la base de 50 kilos de déchets économisés par intervention qui comprend le poids moyen d'une menuiserie et les travaux d'embellissement.

La MACSF valorise l'utilisation des pièces de réemploi, comme en auto, pour les réparations suite à des sinistres endommageant des biens. La MACSF travaille avec le prestataire Sky'inLab qui effectue de la réparation de supports menuiseries alu, PVC et bois. Pour la réparation de type portail, pompe à chaleur, volets roulants ou des biens domestiques électroménagers, la MACSF fait appel au prestataire Stelliant. En 2024, sur la partie Multirisque habitation, 3105 biens ont été gérés par Stelliant avec un taux de réparation de 35,5%. Sur la partie Multirisque professionnelle, sur 1263 biens, 30,1% ont été réparés.

Recyclage du matériel informatique

Le matériel informatique utilisé par les collaborateurs du groupe MACSF fait l'objet de recyclage. En effet, plus de 6 tonnes de matériel, comprenant des écrans, claviers, souris et clients légers, ont été recyclées en 2024, évitant ainsi leur accumulation dans les décharges et limitant l'impact écologique. En recyclant le matériel informatique, le groupe MACSF contribue non seulement à la préservation des ressources naturelles, mais participe également à l'économie circulaire qui valorise le réemploi des matériaux.

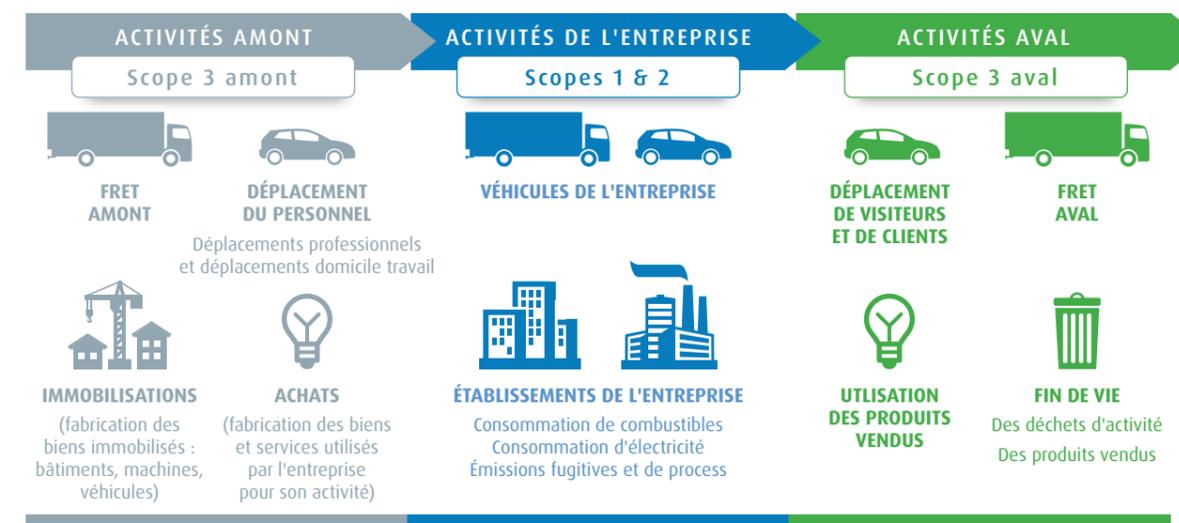


Encourager l'utilisation d'énergies durables et la limitation de la consommation énergétique

Par ADN et par conviction, le groupe MACSF n'assure aucune activité en lien avec l'industrie, l'extraction des énergies fossiles et les transports. Il soutient l'évolution de la mobilité thermique vers une mobilité utilisant davantage d'énergies durables.

Bilan carbone

Le bilan carbone est un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre directes ou induites par l'entreprise, en vue de concevoir et de mettre en place un plan de réduction de ses émissions. Cela consiste à traduire en émissions de gaz à effet de serre l'ensemble des flux physiques liés à son activité. Les activités propres de l'entreprise sont prises en compte, également celles en amont et en aval.



Scope 1 :

Il correspond aux émissions de gaz à effet de serre (GES) directement émises par les activités de l'entreprise. Il s'agit des émissions directes de gaz à effet de serre issues de combustibles fossiles (pétrole, gaz, charbon...);

Scope 2 :

Il couvre les émissions de GES indirectes associées à la consommation d'énergie, qui surviennent en dehors des installations de l'entreprise. Il englobe les émissions indirectes résultant de la production d'énergie achetée et consommée par l'organisation (électricité et réseaux de chaleur / froid);

Scope 3 :

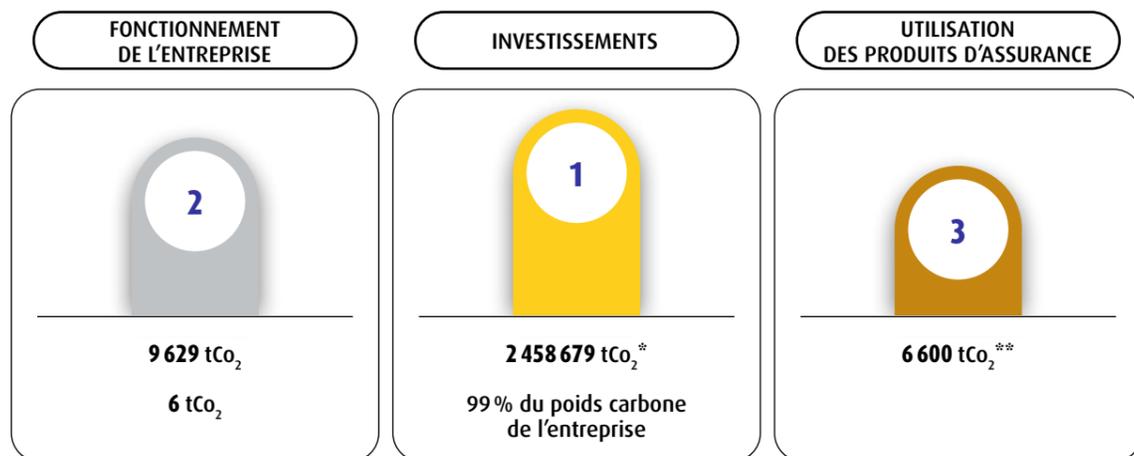
Il inclut les émissions de GES indirectes qui échappent au contrôle direct de l'entreprise, englobant souvent les activités en amont et en aval de la chaîne de valeur. Ces émissions couvrent une gamme plus large et incluent les émissions indirectes qui résultent des activités de l'organisation, mais qui se situent en dehors de son contrôle direct : produits et services achetés, transport et logistique, déchets, etc.

LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Comment se compose le bilan carbone du groupe MACSF ?



Quelles sont les émissions des principaux postes émetteurs ?



* Sur la base des travaux réalisés avec le prestataire Carbone4.

** Donnée à fin 2023 sur la base du bilan carbone de notre principal assistant Opteven.

Pour le détail des calculs, des périmètres et des limites potentielles, consulter notre site Internet et l'état de durabilité conformément à la directive CSRD.

Quels sont nos résultats ?

Le groupe MACSF s'était fixé différents objectifs :

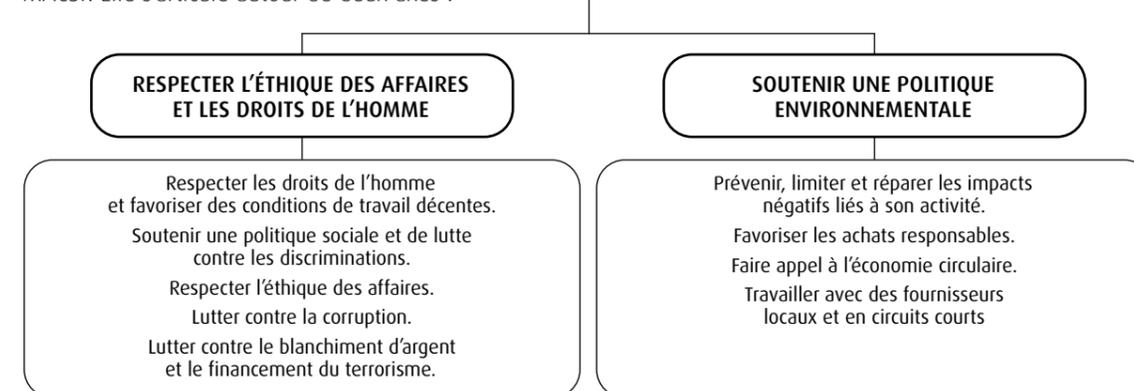


Une politique d'achats responsables

Les fournisseurs sont l'une des principales parties prenantes des entreprises et leur engagement en matière de RSE est essentiel. Le groupe MACSF a créé une Charte responsable pour qu'ils s'engagent à ses côtés.

Cette charte a pour but de promouvoir des achats responsables et durables, en s'assurant que les fournisseurs respectent les principes du groupe MACSF, en matière de respect des droits de l'homme, d'éthique des affaires et de protection de l'environnement.

Cette charte s'applique à tous les fournisseurs, prestataires et partenaires existants ou potentiels du groupe MACSF. Elle s'articule autour de deux axes :



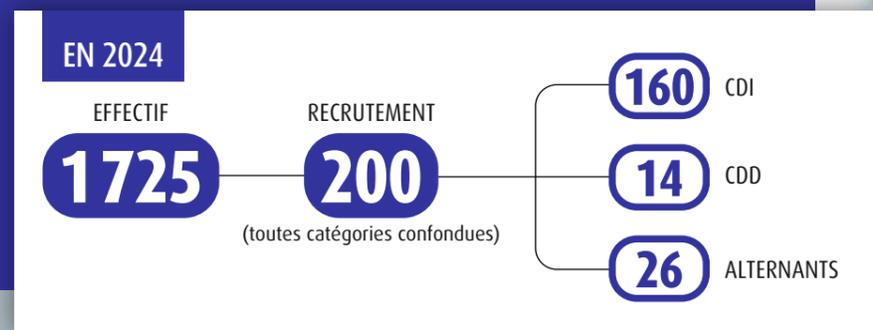
Des ateliers Fresque du climat proposés aux étudiants

La Fresque du climat permet de comprendre les causes et conséquences du changement climatique et d'avoir des clés de compréhension pour agir concrètement. Cet atelier a été proposé aux étudiants en santé. Ainsi, lors d'un congrès à Montpellier, 30 étudiants en chirurgie dentaire ont participé à l'atelier Fresque du climat animé par deux collaborateurs MACSF. S'agissant d'un congrès national, les participants venaient de France entière. L'animation a été très appréciée par les étudiants.

LES COLLABORATEURS AU CŒUR DE LA DÉMARCHE RSE

La politique RSE du groupe MACSF met un accent particulier sur la santé au travail et l'engagement de ses collaborateurs. Tout au long de l'année, le groupe a encouragé ses collaborateurs à participer à des initiatives visant à préserver leur santé, favoriser leur développement professionnel et sensibiliser aux enjeux sociétaux et environnementaux.

Une stratégie humaine au service du développement du groupe



Une politique RH engagée

En dépit d'un marché de l'emploi concurrentiel la MACSF a continué à recruter en 2024. Soucieux de bien intégrer ses nouveaux collaborateurs, le groupe a poursuivi le déploiement de son parcours d'intégration, notamment avec son programme START. Ce programme vise à offrir aux nouveaux arrivants toutes les ressources nécessaires pour s'adapter efficacement à leur environnement de travail. Les retours des nouveaux arrivants dans le groupe sont très bons sur leur parcours d'intégration :

« Cela donne une bonne vision de l'entreprise, du secteur et des enjeux ».

« Entreprise bienveillante, qui donne les moyens aux nouveaux entrants de prendre ses marques et d'appréhender le monde des professionnels de la santé ».

« Je suis agréablement surprise de la bienveillance présente dans le groupe ».

« Tout est fait pour travailler dans de très bonnes conditions ».



Le groupe MACSF poursuit l'accompagnement des compétences. Ainsi, en 2024, 56 131 heures de formation ont été dispensées à tous les collaborateurs. Les formations les plus déployées portent sur la démarche commerciale, l'aspect réglementaire, le digital et le management. Une attention particulière a été accordée à ceux dont l'emploi est en évolution afin de développer leurs compétences et les préparer aux changements dans leur métier.



« En tant qu'assureur des professionnels de santé, l'engagement est au cœur de notre identité. Notre politique RH valorise l'implication des collaborateurs par des actions significatives alignées sur notre raison d'être. Nous avons renforcé nos actions de prévention santé et sommes toujours attentifs à la qualité de vie au travail de nos collaborateurs ».

Erika Sam,
directrice des Ressources Humaines.

Notre politique de rémunération et l'accompagnement des managers permettent à la MACSF d'obtenir l'index égalité femmes/hommes de 86/100 en 2025 (exercice 2024).

Ce résultat confirme l'engagement de la MACSF dans le suivi de ses actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les mesures se matérialisent dans les accords successifs sur l'Égalité Professionnelle et Qualité de Vie au Travail.

EN 2024

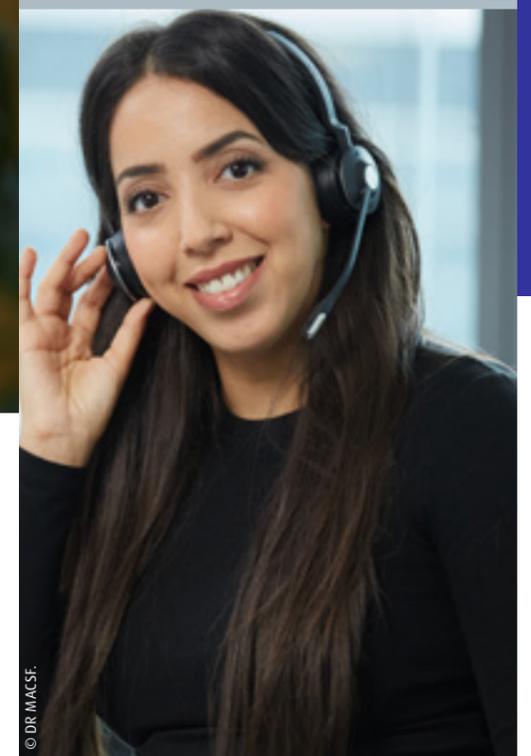
HEURES DE FORMATION

56 131

BUDGET CONSACRÉ
À LA FORMATION

3,63%

DE LA MASSE SALARIALE



INDEX ÉGALITÉ

FEMMES

86-100

HOMMES

LES COLLABORATEURS AU CŒUR DE LA DÉMARCHE RSE

Santé au travail : prévenir pour préserver la santé des collaborateurs

Attachée aux questions de santé au travail, la MACSF accorde une place importante aux actions de prévention, persuadée de leur impact sur le niveau d'engagement et de performance des collaborateurs.

Prévention des maladies cardiovasculaires

Les maladies cardiovasculaires sont la 2^{ème} cause de mortalité en France après le cancer. Une conférence a été organisée le 26 mars 2024 pour sensibiliser les collaborateurs sur le sujet. Elle a permis d'aborder le syndrome métabolique dont l'apparition est favorisée par le manque d'activité physique, la sédentarité et une mauvaise alimentation. Des rendez-vous individuels ont par ailleurs été proposés pour un bilan personnalisé avec un professionnel de santé.

Semaine de la Qualité de Vie et des conditions de Travail

Le sport était à l'honneur lors de la semaine de la qualité de vie et des conditions de travail du 17 au 21 juin en cette année de Jeux Olympiques. Les collaborateurs ont pu se familiariser avec différentes pratiques en suivant des séances de Pilates, boxe et renforcement musculaire pour favoriser le bien-être par le sport. Par ailleurs, des sessions de sophrologie, une technique de relaxation et de respiration visant à réduire le stress, ont été organisées en présentiel et en distanciel. Des séances de Shiatsu ont aussi été proposées aux collaborateurs en région.



Prévention de la santé mentale par le sport

Une conférence sur la santé mentale et les bienfaits du sport animée par une formatrice en prévention santé mentale au travail a été organisée le 24 septembre 2024. Elle a permis d'échanger sur le lien entre hygiène de vie et santé mentale.

« La santé mentale est le socle du bien-être, et le sport est un allié incontournable. Le mouvement devrait être notre premier réflexe face à la charge mentale et les douleurs liées à une position assise prolongée ».

Sara Laghzaoui,
infirmière spécialisée en santé au travail
du groupe MACSF.

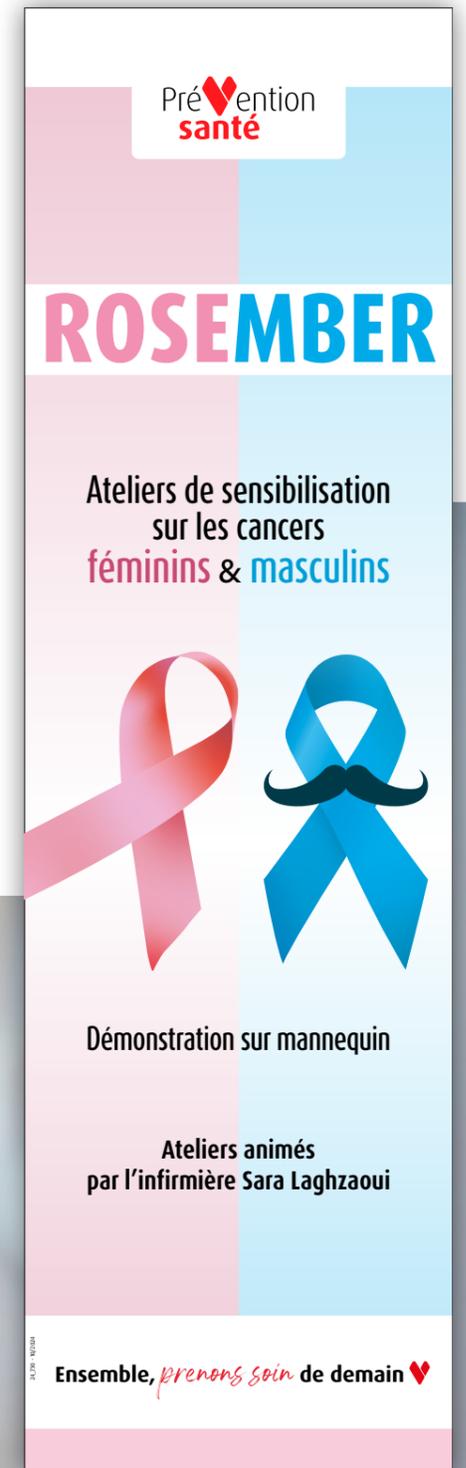
Une série de webconférences sur le sport a par ailleurs été proposée aux collaborateurs une fois par mois sur des thématiques variées.

Prévention des cancers féminins et masculins

Chaque année, la MACSF s'engage dans la campagne « Octobre Rose » répondant à un véritable enjeu de santé publique. Des ateliers de sensibilisation avec des démonstrations sur mannequin pour apprendre comment pratiquer un auto-examen et des conseils de prévention ont été proposés aux collaborateurs. Animés par l'infirmière du groupe MACSF, Sara Laghzaoui, ces ateliers ont abordé aussi un autre cancer féminin, le cancer du col de l'utérus.

Autre initiative à l'occasion d'Octobre Rose, un challenge connecté de marche et course à pied par équipes a permis de rappeler que pratiquer une activité physique régulière contribue à réduire le risque de développer des cancers. Les collaborateurs avaient un objectif collectif, parcourir au moins 10 000 km pour déclencher un don de la Fondation MACSF à la CAMI Sport & Cancer.

À l'occasion de Movember, des ateliers de sensibilisation sur les cancers masculins ont été organisés pour sensibiliser les collaborateurs au cancer de la prostate et au cancer des testicules. En région, des ateliers « Rosember » ont permis de sensibiliser aux cancers féminins et masculins.



LES COLLABORATEURS AU CŒUR DE LA DÉMARCHE RSE

L'accompagnement des salariés en situation de handicap

Le groupe MACSF est convaincu que la diversité et l'inclusion sont des leviers essentiels pour la réussite collective de l'entreprise. Il a ainsi souhaité renforcer l'accueil et l'accompagnement des salariés en situation de handicap. L'accord sur la Qualité de Vie et les Conditions de Travail pour 2024-2027 a introduit des mesures clés.

Des actions ont été mises en place pour la poursuite de l'accompagnement RH pour chaque situation (aménagement de poste, organisation du travail...). L'emploi des travailleurs handicapés est par ailleurs favorisé par le choix de prestations avec les ESAT.



Un dispositif pour la fin de carrière

Le dispositif de l'aménagement des fins de carrière a été renforcé en 2024. Il concerne à la fois l'employabilité des salariés expérimentés et l'aménagement du temps de travail et des missions sur les dernières années d'activité avec notamment un dispositif de retraite progressive amélioré.

S'agissant de l'employabilité, l'effort de formation reste constant sur toute la carrière y compris lorsque l'horizon retraite se rapproche. Un dispositif de mentorat peut être mis en place pour les salariés de plus de 55 ans en fonction de leur mission.



Acculturation des collaborateurs aux engagements RSE

Tout au long de l'année des communications sont réalisées pour sensibiliser les collaborateurs aux actions menées répondant aux deux engagements du groupe en faveur du climat et de la santé.

La Fresque du climat, atelier collaboratif pour comprendre les causes et conséquences du dérèglement climatique, est proposée aux collaborateurs dans le catalogue de formation. L'atelier est animé par des collaborateurs devenus « fresqueurs » du climat. Des sessions sont aussi organisées pour les collaborateurs en région.

La RSE concerne toutes les activités et tous les métiers du groupe. Une série de vidéos va ainsi à la rencontre des collaborateurs qui mettent en pratique des actions RSE dans leur quotidien : gestion des sinistres pour favoriser la réparation, partenariats avec les établissements hospitaliers, travaux dans la salle des serveurs pour économiser de l'énergie, cartographie des risques climatiques, achats responsables des objets publicitaires, les exemples d'actions sont nombreux !

